



# Présentation du Comité d’Ethique de l’**A**ssociation **H**ospitalière de **F**ranche-**C**omté

5<sup>ème</sup> Rencontre du Réseau ComEth  
Mardi 9 juin 2015



# 1. Introduction

La création d'un espace dédié à la réflexion éthique au sein de l'AHFC repose sur :

- Laisser le soin à une instance externe composée de professionnels et de personnalités extérieures au monde psychiatrique et du handicap,
- Pouvoir examiner avec le recul nécessaire des questions fondamentales qui se posent quotidiennement à nos professionnels, sans pouvoir toujours apporter une réponse concrète et applicable *de facto*,
- Créer une dynamique devant permettre de mener une réflexion sur des problématiques concrètes avec le bénéfice d'un regard extérieur

# 1. Généralités -

Instance instituée le 15 mai 2009 dont la présidence est assurée par Monsieur MAGNIN-FEYSOT depuis le 28 septembre 2012,

Le Comité d'Éthique représente une instance pluridisciplinaire composée de professionnels de santé et de personnes choisies pour leur compétence et leur intérêt reconnus en matière d'éthique :

- ↳ 3 membres de droit (Président du CA et magistrat, Directeur Général, Président de CME)
- ↳ 10 représentants des personnels médicaux (psychiatres, Président de CSI, médecin généraliste, interne)
- ↳ 11 membres permanents (personnes qualifiées dans divers domaines : juriste, parlementaire, psychologue, philosophe, sociologue...)
- ↳ Invités permanents

## 2. Fonctionnement pratique du Comité d’Ethique

### - Choix du / des thème(s)

- ↳ Tout professionnel de l’AHFC, rencontrant un questionnement éthique dans l’exercice de ses fonctions, peut le soumettre au Comité d’Ethique
- ↳ Le choix du / des thème(s) est effectué par le Président de l’instance en concertation avec la Direction Générale

### - Travaux préalables à la séance plénière :

- ↳ Recherche documentaire sur la problématique
- ↳ Mise en place d’un groupe de travail composé des professionnels de terrain, l’objectif étant de recueillir leurs expériences et cerner au mieux leurs demandes envers le Comité d’Ethique.

### - Séance plénière :

- ↳ Débat sur le(s) thème(s) à l’ordre du jour
- ↳ Formalisation d’avis consultatifs et informatifs

### - Actions suite à la séance plénière :

- ↳ Diffusion des avis rendus
- ↳ Formalisation ou modification de documents internes à l’AHFC (règlement intérieur, protocoles...)
- ↳ ....

### 3. Thèmes abordés par le Comité d’Ethique

#### Année 2009 :

- ↳ Installation du Comité d’Ethique
- ↳ Règlement intérieur
- ↳ La place de l’éthique dans un établissement à caractère sanitaire et médico-social

#### Année 2010 :

- ↳ La liberté d’aller et venir
- ↳ HO / HDT et sorties d’essai

#### Année 2011 :

- ↳ La bientraitance
- ↳ Le juste soin

### 3. Thèmes abordés par le Comité d’Ethique (suite)

---

Année 2012 : 2 séances plénières

↳ Traitement et utilisation de la vidéosurveillance

Avis : communication sur la présence des caméras à inclure dans le livret d’accueil et le règlement intérieur

↳ Recours à la fermeture des portes de chambre pour faciliter l’endormissement de certains patients

Avis : 2 cas différents :

- Fermeture demandée par le patient en accord avec son médecin transcrite dans un avis médical
- Fermeture résultant d’une décision du médecin : recherche de l’accord du patient, prescription médicale et information du patient.

### 3. Thèmes abordés par le Comité d’Ethique (suite)

Année 2012 : 2 séances plénières

↳ Recours à la palpation

Avis :

Unités de soins sans consentement : palpation superficielle systématique

Unités d’admission : restitution volontaire des objets dangereux par le patient avec rappel de la sanction de renvoi en cas de non-restitution

Inventaire des objets conservés pendant le séjour

↳ Port du voile dans les unités fermées en soins sans consentement

Avis : mise en conformité avec la législation et modification du règlement intérieur (→ « s’identifier et se dévoiler pour respecter le principe de laïcité et de sécurité du pavillon »)

↳ Adéquation entre sexualité et contraception en unité fermée

Avis : retrait de la mention du règlement intérieur proscrivant tout rapprochement physique dans l’enceinte de l’hôpital

### 3. Thèmes abordés par le Comité d’Ethique (suite)

#### Année 2013 : 3 séances plénières

↳ Usage du téléphone portable

Avis : utilisation en dehors des soins, des repas et des nuits

↳ Charte du visiteur

↳ La mise en chambre d’isolement des mineurs en service de psychiatrie générale

Avis : uniquement pour des considérations médicales à défaut de solution plus adaptée, sur la Haute-Saône

sur l’Aire Urbaine : élaboration d’un protocole, information systématique de la Direction Générale

↳ Utilisation de la vidéosurveillance dans les chambres d’isolement

Avis : présence systématique mais usage sur décision médicale, information du patient (ou le cas échéant la personne de confiance ou la famille), vigilance sur l’emplacement des écrans, révision du protocole mise en chambre d’isolement.



### 3. Thèmes abordés par le Comité d’Ethique (suite)

Année 2014 : 4 séances plénières

#### ↳ Cigarette électronique

Avis : utilisation de la cigarette électronique calquée sur celle de la cigarette classique, information du patient sur les dangers et sur l’accompagnement possible, décharge de responsabilité, révision du règlement intérieur

#### ↳ Protocole des directives anticipées

Avis : information du patient par le livret d’accueil. Lors de l’entretien soignant, demande systématique de l’existence de directives anticipées et information des patients en état d’exprimer leur volonté sur la possibilité d’en rédiger. Traçabilité du recueil dans le dossier médical (volet consentement). Modification du protocole directions anticipées.

#### ↳ Validation de la charte du visiteur

### 3. Thèmes abordés par le Comité d’Ethique (suite)

Année 2014 : 4 séances plénières

↳ Retour sur la prise en charge des adolescents en crise

Avis : avenant à l’avis du 21 juin 2013 afin de le compléter au niveau de la prise en charge en amont et en aval de la mise en chambre d’isolement, durée limitée à 48 heures.

↳ Irresponsabilité pénale et soins sans consentement

Année 2015 : déjà 2 séances plénières avec pour thèmes l’adoption d’une charte d’accueil des bénévoles, la prévention des chutes et le recours à la contention, la sexualité chez les personnes prises en soins...

## 4. Conclusion

Tout à la fois questionnement et affirmation de valeur, exigence de fond pour les conduites personnelles et horizon de sens pour les organisations collectives, l'éthique est un moteur et une exigence que l'Association Hospitalière de Franche-Comté essaie de faire vivre à travers les travaux de son Comité d'Ethique.

Merci de votre attention...